

Élections MSA : le monde agricole a élu 315 délégués sur le territoire des Charentes

Communiqué de presse

Saintes, 7 février 2020

En 2020, 15 000 représentants du monde agricole ont voté pour leurs délégués MSA en Charente et Charente-Maritime, soit près de 23 % des adhérents.

Près d'un adhérent sur quatre s'est mobilisé.

C'est un résultat satisfaisant, notamment au regard du contexte difficile dans lequel s'est inscrite cette élection, où coïncident baisse des moyens alloués à la MSA pour déployer son action et crises sociales (défiance envers les institutions) et agricoles (rémunérations insuffisantes, agribashing, réglementations...).

Patrick Couillaud, Président, Bernard Jolivet, 1er Vice-Président, et Edgard Cloërec, Directeur Général, remercient l'ensemble des adhérents qui se sont mobilisés et qui ont renouvelé leur confiance pour défendre l'action et les valeurs qui portent la MSA. Des remerciements aussi à tous les candidats qui ont rendu possible l'expression démocratique de la représentativité des adhérents.

Selon Patrick Couillaud, les résultats de ce scrutin restent satisfaisants avec un taux de participation de près d'un quart des électeurs, et sont une confirmation de l'attachement des adhérents MSA à leur régime de protection sociale. Néanmoins, une baisse de participation a été constatée par rapport à 2015 et peut s'expliquer par le contexte économique et les crises agricoles qui touchent tous les secteurs et toutes les populations (exploitants, salariés et retraités). Ce constat conforte la MSA dans ses engagements pour améliorer la protection sociale et les conditions de vie de ses adhérents. La MSA et ses nouveaux élus, forts de leurs valeurs de solidarité et de responsabilité, poursuivront leur engagement et leur action pour la défense des populations agricoles et notamment vers les populations touchées par ces différentes crises.

Les délégués resteront engagés sur les territoires charentais aux côtés des assurés de la MSA des Charentes sur des sujets qui les concernent tels que :

- l'accompagnement des jeunes dans la poursuite de leurs études, la création de structures d'accueil de jeunes enfants et de personnes âgées en milieu rural ;
- la facilitation de l'accès aux droits sociaux (santé, prestations familiales, RSA, prime d'activité, retraite...);
- le développement et la promotion de l'emploi en agriculture, la prévention des risques professionnels, le soutien lors de difficultés d'exploitation ou de crises agricoles

	1er collège chefs d'exploitation		2ème collège salariés agricoles		3ème collège employeurs de main d'œuvre	
	Nbr de votants	Taux	Nbr de votants	Taux	Nbr de votants	Taux
Résultats	7 663	25,75 %	6 499	19,86 %	837	26,10 %

Face à ces résultats, les 315 délégués élus devront, pendant les 5 ans à venir, être les véritables sentinelles du monde agricole, et poursuivre plus que jamais leur rôle de détection de ceux qui rencontrent des difficultés.

Ces élections se clôturent à l'aube de la publication d'un Livre blanc portant les 20 propositions de la MSA pour la cohésion des territoires en France. L'objectif : jouer le rôle de relais du monde agricole et accompagner l'action des Pouvoirs publics dans la reconquête des territoires annoncée pour l'Acte 2 du Gouvernement. Ces propositions concernent notamment le renforcement des actions de la MSA en faveur de l'inclusion numérique, de la lutte contre le mal-être agricole, ou encore l'instauration d'un montant de pension minimal à 85% du SMIC dès cette année.

La MSA et les élections en résumé

La Mutualité sociale agricole (MSA) assure l'ensemble de la couverture sociale (maladie, famille, vieillesse, logement et accidents du travail) pour l'ensemble de la population agricole (5,6 millions de bénéficiaires). Chose unique en France, les responsables de la MSA sont élus par le monde agricole. Du 20 au 31 janvier, ils ont voté dans toute la France pour choisir leurs 15 000 délégués. C'est parmi leurs rangs que seront choisis l'ensemble des responsables de la sécurité sociale agricole.

Prochaine étape : élection du Conseil d'Administration

La prochaine phase rassemblera tous les délégués titulaires des deux départements (Charente et Charente-Maritime) pour élire leur Conseil d'Administration de la MSA des Charentes. Cette Assemblée Générale se réunira le mardi 24 mars à Châteaubernard.

Tous les résultats de ces élections sont disponibles sur le site charentes.msa.fr.

Contact presse : Sandrine Fromentin – 06 15 87 02 43 – fromentin.sandrine@charentes.msa.fr